



Nous voulons un diplôme de Licence, pas seulement une reconnaissance de grade !

Depuis décembre 2008, une concertation est engagée sur la **reconnaissance universitaire des études d'infirmières**. Depuis 1979 les études d'infirmières se déroulent sur trois ans après le bac, toujours reconnues à niveau bac + 2. Aujourd'hui qu'il est enfin possible d'obtenir notre vraie reconnaissance à Bac + 3, et des études universitaires, nous refusons une fausse licence en trompe l'œil, au travers d'un simple « grade ».

Nous exigeons un véritable Diplôme National de Licence Universitaire, dans le cadre d'une filière complète en sciences infirmières (Licence, Master, Doctorat), comme les infirmières de 20 autres pays de l'Union Européenne, et de nombreux pays francophones (Liban, Maroc, Burkina Faso, Côte d'Ivoire,...).

Un véritable Diplôme National de Master en sciences infirmières, c'est la possibilité d'avoir d'autres choix de carrières que ceux existants : Cadre, puéricultrice, IBODE ou IADE. C'est enfin la reconnaissance des consultations infirmières, des infirmières cliniciennes, des infirmières spécialistes cliniques, des infirmières de pratiques avancées.

Nous exigeons que notre formation soit double diplômante : un diplôme universitaire adossé à un diplôme d'exercice (DE Infirmier, Puéricultrice, IADE, IBODE)

Le référentiel de formation proposé par le ministère lors de la réunion du 3 février est méprisant pour notre profession et **ne correspond pas aux exigences d'une licence universitaire :**

- les 3.050 heures de formation en IFSI correspondent à 766 h de cours magistraux (25% des 3.050 h), 1.061 h de travaux dirigés (34 %) et 1.223 h de travail personnel (40 %) ! Quelle Licence, en France ou dans le monde, comporte **40 % de travail personnel sur le temps de formation ?**

- les **modalités d'évaluation** des unités d'enseignement laissent rêveurs : épreuve orale, travail de groupe, étude d'un article de recherche, participation active aux TD

- les 60 semaines de stages seraient réparties en seulement 8 stages de 8 semaines : dans notre milieu, qui peut penser qu'un stage aussi long reste "apprenant" ? Les dernières semaines, l'étudiant devient alors juste une "force de travail supplémentaire", ce qui n'est pas le but d'une formation !

En conséquence :

- nous demandons un **véritable référentiel de formation** correspondant aux exigences universitaires du diplôme national de licence,

- nous refusons la simple reconnaissance par un « grade », mais exigeons **un véritable diplôme national, dans une filière en sciences infirmières complète** (Licence, Master, Doctorat).

Nous souhaitons une **reconnaissance financière** de nos compétences, qualifications, responsabilités et contraintes professionnelles (en A type pour la fonction publique, et l'équivalent dans le privé).

Nom – Prénom Fonction.....

Service..... Etablissement.....

Ville..... Email.....

Signature :

Photocopiez cette Pétition et envoyez la par:

- **Mail** à raphael.radanne@elysee.fr, CAB-SJS-CAB4@sante.gouv.fr, patrick.hetzel@education.gouv.fr
- **Fax** au Ministère **01 40 56 62 89**,
- **Courrier** : au Ministère de la Santé, 14 av Duquesne, 75700 PARIS,

Avec copie à la FNI - fax : 01 47 42 90 82 – mail : fni@fni.fr (afin que l'on puisse en recenser l'impact)